

VILLE
DE
CASTRES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Convocation : 03/04/2024
Affichage : 03/04/2024
Conseillers en exercice : 43

Présents : 34
Procuration : 8
Votants : 42

Délibération n° : DEL2024/033



MAIRIE DE CASTRES

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 9 AVRIL 2024 À 18 HEURES

Président : M. Hervé PARDO-CASADO

Étaient présents : M. Pascal BUGIS, M. Hervé PARDO-CASADO, Mme Catherine FARRENQ, M. Jean-François FALGAYRETTES, M. Jean-Philippe AUDOUY, Mme Geneviève AMEN, M. Laurent PICOUZA, M. Alain WHITE, M. Guy DELBREIL, M. Michel SABLAYROLLES, M. Jean-François CLAMOUR, M. Xavier AZAÏS, Mme Marie-Bernadette BARLERIN, Mme Baya ALGAY, Mme Geneviève VICENTE, Mme Fabienne FRAGIACOMO, M. Marc PONNELLE, M. Xavier BORIES, Mme Véronique PELTANT, Mme Fatiha REIKI, M. Yannick CANADAS, M. Alexandre PUJOL, M. Arnaud BOUSQUET, Mme Caroline VIALA, M. Guillaume ARCESE, M. André MARTINEZ, M. Stéphane DELEFORGE, Mme Christine PECALVEL, M. Christian RIGAL, Mme Sophie NICOLAU-GUILLAUMET, M. Pierre CLANET, Mme Virginie CALLEJON, Mme Martine DASTE-MORON, Mme Anne KERJEAN.

Étaient absents :

Procuration à :

Mme Nathalie de VILLENEUVE	M. Hervé PARDO-CASADO
Mme Julie CAPO ORTEGA	M. Yannick CANADAS
Mme Christel AIZES	Mme Fabienne FRAGIACOMO
M. Patrice BUFFET	M. Christian RIGAL
Mme Nathalie DE SAN NICOLAS	Mme Fatiha REIKI
Mme Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS	M. Arnaud BOUSQUET
Mme Régine MASSOUTIÉ-GIRARDET	Mme Geneviève AMEN
Mme Isabelle JURY	M. Jean-François CLAMOUR

Était absent :

M. Éric VIEL.

Secrétaire de séance : Xavier BORIES

DCM 09/04/2024

2 - FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : M. BORIES

Le compte administratif reprend toutes les opérations décidées lors du vote du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat correspond à l'exécution des dépenses et des recettes pour l'exercice 2023 :

- du budget principal,
- des budgets annexes Camping, Parking, Cuisine centrale, Lotissements, Musées, Locations immobilières et Foire et salons.

Il vous est donc proposé d'approuver l'ensemble des opérations du compte administratif 2023, le montant des restes à réaliser, ainsi que l'affectation du résultat, conformément au document joint en annexe.

Le Maire, après avoir présenté le compte administratif de l'exercice 2023 et conformément à la loi, quitte la séance lors du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Réuni sous la présidence de Monsieur Hervé PARDO-CASADO, Premier Adjoint, conformément à l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, procède au vote des Comptes Administratifs.

Compte administratif - Budget principal

par 39 voix pour, 2 abstentions (M. MARTINEZ, Mme DASTE-MORON) et 1 non participant au vote (M. le Maire).

Compte administratif - Budget Camping

par 41 voix pour et 1 non participant au vote (M. le Maire).

Compte administratif - Budget Parking

par 41 voix pour et 1 non participant au vote (M. le Maire).

Compte administratif - Budget Cuisine centrale

par 41 voix pour et 1 non participant au vote (M. le Maire).

Compte administratif - Budget Lotissements

par 41 voix pour et 1 non participant au vote (M. le Maire).

Compte administratif - Budget Musées

par 41 voix pour et 1 non participant au vote (M. le Maire).

Compte administratif - Budget Locations immobilières

par 41 voix pour et 1 non participant au vote (M. le Maire).

Compte administratif - Budget Foire et salons

par 41 voix pour et 1 non participant au vote (M. le Maire).

- Approuve l'ensemble des opérations du compte administratif 2023, le montant des restes à réaliser, ainsi que l'affectation du résultat, conformément au document joint en annexe,

- Autorise l'inscription au budget primitif 2024 pour le budget principal et les budgets annexes :

- des résultats du compte administratif 2023,

- des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes et dit que la présente délibération sera jointe au compte administratif comme pièce justificative.

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Bugis".

Pascal BUGIS

Reçu à la Préfecture
le 15/04/2024
Publié le 15/04/2024

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "X. Bories".

Xavier BORIES